Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

FRANCE – L'AOC Comté en passe d'être sans OGM

Par Anne FURET

Publié le 01/12/2006

Le 1er décembre 2006, le Comité National des produits laitiers de l'INAO, l'institut national des appellations d'origine contrôlée, s'est prononcé en faveur des projets de textes modifiant l'AOC Comté. Ces derniers prévoient notamment, au niveau de l'exploitation, une interdiction de cultures GM et d'utilisation d'aliments étiquetés OGM [1]. Ils s'inscrivent en cela dans la lignée du Ministre de l'Ecologie qui affirmait en octobre 2006 qu' "il n'est pas envisageable d'interdire la culture de plantes GM dans certaines régions, telle que les aires géographiques d'une AOC. En revanche, il appartient aux producteurs de produits sous AOC de prévoir l'obligation de ne pas utiliser d'OGM dans leurs cahiers des charges de production" (cf. Inf'OGM n°79, FRANCE - AOC et OGM). Rappelons qu'un amendement au projet de loi sur les OGM avait été déposé par la Fédération Nationale des AOC en mai 2006 [2]. Cet amendement, repoussé par le Sénat, visait à autoriser les AOC à interdire les cultures de PGM sur leur territoire.

---

[1] http://www.juragricole.com/news/ful...

[2] http://www.comte.com/nouvelles_comt...

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-laoc-comte-en-passe-detre-sans-ogm/